

Rapport de LERoux christian

LA FORET LANDERNEAU - château joyeuse Garde

1970 à 1975 -



1036

COMpte-RENDU DES ACTIVITES EFFECTUEES DE 1970 à 1975

- Discs JOINTES : - 1 reproductions canoyé de l'ensemble des n° au 1/500<sup>ème</sup>  
- " des sondages partiels G et H/14 et 15 } au 1/500<sup>ème</sup>  
- " d'une coupe en G 15  
- " d'une stratigraphie en G 14 au 1/10<sup>ème</sup>  
0 - GENERALITES : - 7 photographies aériennes de A à G au vu

Les activités sur le site de JOYEUSE-GARDE ont été sensiblement réduites depuis l'époque des premiers sondages, effectués de 1967 à 1970 sous la conduite de Mademoiselle Des DESERTS, qui en a publié les résultats dans le Tome XCVI du Bulletin de la S.A.F (année 1970).

La modicité des ressources et des moyens dont disposait "l'Association des Amis du Château" au cours de ces dernières années a imposé l'adoption d'un programme d'austérité, dont l'ambition se limitait aux objectifs suivants :

- achèvement du déblaiement des zones ayant fait l'objet des premiers sondages (en particulier, "chapelle" et cave souterraine).
- lever du plan des parties dégagées.
- renforcement, par un rejointoyement systématique, des pans de murailles dégagés de leur gangue de terre protectrice.
- dégagement de la zone centrale avoisinant les accès à la cave.
- mise en place d'un carroyage de WHEELER en vue de systématiser les méthodes de recherche au cours des campagnes ultérieures.
- sondage de carreaux caractéristiques de cette trame au recoupement de la courtine Sud.

1 - CAVE :

Le dégagement de la cave, achevé en 1974, n'a pas confirmé l'existence des fameuses galeries souterraines dont une tenace tradition locale voulait à toute force placer les départs dans les murailles latérales.

Le processus de construction se laisse maintenant reconstituer aisément : primitivement creusée en tranchée ouverte, la cave a été successivement maçonnée sur une forte épaisseur jusqu'au niveau des corniches, puis couverte en voûte cintrée par un bourrage de pierres ennoyées dans un mortier de liaison fluide alors qu'elles reposaient sur un gabarit de planches maintenues sur 10 arceaux sous-tendus par des poutres transversales, dont les trous de blocage sont encore visibles au niveau des 2 corniches. Les débouchés au sol des 3 soupiraux à conduits obliques, ménagés dans la paroi Nord, comportaient initialement des linteaux d'ardoise de grandes dimensions, disposés en lèvres saillantes sur les faces internes des orifices pour en réduire leur largeur ; ces débouchés étaient en partie masqués par un mur, bâti à leur aplomb et ajouré, à sa partie inférieure, d'un crénelage destiné à ménager la libre ventilation de la cave.

*, dont des fragments figurent sur les photographies (A) et (B),*

Outre de nombreux éléments de poteries, les déblais les plus denses entassés sous les soupiraux ont livré une hémisphère de grès blanchâtre d'un diamètre de 35 mm, une calotte sphérique provenant d'un boulet de pierre dont le diamètre nominal était d'environ 15 cm et un curieux bouton grossièrement découpé dans une plaquette de schiste gris percée de 2 trous.

## 2 - ZONE CENTRALE :

L'accès à la cave à partir de l'escalier Ouest pouvait être interdit par une porte épaisse, solidement calée au moyen de 3 barres de bois de section minimale de 10 cm X 10 cm maintenues transversalement dans des encoches ménagées près des feuillures latérales.

Cet escalier se termine au niveau du sol par un palier situé dans une salle dont seuls subsistent 2 embryons de murailles équerrés. Face à la cave, la présence d'une ouverture dans l'une de ces murailles laisse supposer que l'escalier Sud descendant à la cave était habituellement masqué par une trappe de grandes dimensions, formant une plate-forme escamotable qu'il fallait nécessairement emprunter pour accéder à la salle aux murs équerrés. Le couloir qui conduit à cette trappe est, en outre, chicané par une avancée de mur qui saille au droit d'un biais ménagé dans la muraille opposée, laminant ainsi une éventuelle colonne d'assaillants en contraignant ceux-ci à se présenter en ordre individuel à la sortie du passage.

La position centrale de cet ensemble dans le plan de masse de la forteresse et les évidentes préoccupations défensives dont témoigne l'architecture encore visible laissent présumer que cette zone constituait le logement seigneurial.

L'autre embryon de muraille, bordant la salle aux murs équerrés sur son côté Sud, présente sur sa face externe un retrait d'une quinzaine de centimètres sur une largeur de 2,65 m environ. La teinte rougeâtre des pierres constituant le fond de ce retrait et la présence d'un jambage encore en place permettent de supposer qu'il s'agit d'unâtre de cheminée et qu'une autre pièce, s'étendant vers le Sud, était donc primitivement adossée à la Salle aux murailles équerrées. Cette hypothèse a été rapidement confirmée par un décapage de surface, effectué dans le carreau de coordonnées K 13 où a été mis à jour une souche de maçonnerie sèche qui, enfouie sous les couches successives d'humus, de scories épanchées tardivement et d'éboulis informes, constitue vraisemblablement la limite Sud de la pièce pourvue de la cheminée adossée à la salle aux 2 embryons de murailles.

Les travaux de débroussaillage préliminaire autour du piquet K.L/13.14 ont amené la découverte fortuite d'un trou, aux parois grossièrement maçonnées, creusé à même le sol et s'y enfonçant de plus d'un mètre cinquante sur un diamètre moyen d'une trentaine de centimètres ; la destination de ce trou n'a pu être déterminée (ancrage au sol d'un poteau de bois, chute de latrines ou conduit de ventilation d'un boyau souterrain). Voir photographies (G)

## 3 - SONDAGE DANS LA COURTINE SUD : ( voir photographies (C), (D) et (E) )

Primitivement destiné à retrouver les limites de la forteresse vers le Sud, un sondage dans le carreau G 15, effectué après creusement d'une saignée transversale, a permis de découvrir un couloir biseauté, ménagé dans l'épaisseur de la courtine et menant au rez-de-chaussée d'une petite position de défense avancée ou de guet surplombant le fossé. Les parois de la maçonnerie sont toujours constituées de petit appareil en "tout venant" soigneusement assemblé, alors que le coeur de la muraille comporte souvent, outre quelques débris de briques sur lesquels nous reviendrons au paragraphe suivant, de gros galets de rivière à la surface polie. Sous les éboulis de l'étage supérieur, effondrés au milieu du couloir, ont été recueillis quelques ossements d'animaux (en particulier, 3 crânes de moutons et un reste de mâchoire de sanglier) et quelques fragments de poteries de formes diverses.

## 4 - DETAILS DIVERS :

- COUVERTURE : Les éboulis épars sur l'ensemble du site contiennent une quantité notable d'ardoises de couverture en schiste feuilleté gris bleuté, aux formes très

grossièrement rectangulaires avec sommets abattus et sensiblement arrondis. Leurs dimensions et leur poids présentent des dispersions importantes : épaisseur variant de 5 à 30 mm, longueur variant de 15 à 70 cm, masses variant de quelques centaines de grammes à plusieurs kilogrammes. Chacune de ces plaques est percée d'un trou de fixation de 8 mm environ de diamètre ; quelques-uns des clous de fer utilisés pour les maintenir sur la charpente ont pu être retrouvés. (voir photographies)

- NIVEAUX DE CONSTRUCTION : Aucune des salles mises à jour ne paraissait comporter d'étage. Seules les tours semblent avoir été dotées d'un niveau supérieur de défense puisque, manifestement, les escaliers ménagés dans l'épaisseur des murailles aux extrémités Est et Ouest des 2 grandes salles symétriques de l'aile Nord conduisaient respectivement à la tour d'angle Nord-Ouest et à la tour flanquante du milieu de la courtine Nord. A partir de la profondeur et de la hauteur moyennes des marches de ces escaliers (respectivement 27 et 21 cm environ), on peut estimer que cet étage était à la hauteur approximative de 4 m au-dessus du sol.

La présence d'un départ de 3<sup>ème</sup> escalier parallèlement à la rive Nord du Porche d'entrée occidental laisse, en outre, supposer qu'une tour semi-saillante en défendait l'accès de ce côté ; par raison de symétrie, il est probable qu'une autre tour identique flanquait également le Porche sur sa rive opposée. Cette disposition est confirmée par un relevé cadastral de 1823, sur lequel les cuves de 2 tours semi-circulaires, placées de part et d'autre du Porche, sont très visiblement indiquées.

- SOLS : A l'exception des lames semi-encastées sous les montants latéraux du Porche, déjà mentionnées dans le rapport de Mademoiselle des DESERTS, aucune autre trace de revêtement du sol par pavage ou dallage ne peut être relevée dans les salles dégagées ou sous les éboulis. En l'état actuel du chantier, force est donc d'admettre que le sol de terre battue était la règle générale ....

- EMBASES DES PILIERS DES SALLES NORD : Chacune des 3 embases de piliers, reposant encore sur de larges lames de schiste dans l'axe des 2 salles symétriques de l'aile Nord, est, fort curieusement, constitué par deux demi-blocs de granit, soigneusement ajustés avant leur assemblage au mortier de chaux. Cet assemblage est réalisé, soit selon un plan vertical diamétral dans le cas de l'embase cylindrique, soit selon deux demi-plans verticaux formant entre eux un dièdre de 135° dans le cas des 2 embases octogonales. Les raisons de cette dissociation, volontairement réalisée au stade du façonnage de la roche, ne sont pas clairement établies.

- DEBRIS DE BRIQUES : La présence insistante de débris de briques en argile cuite dans la maçonnerie de bourrage en diverses zones du chantier est, vraisemblablement, à rapprocher de la mention dans la "Statistique Monumentale" de LE MEN (Bulletin II de la S.A.F. 1875), de l'existence de "tuiles près de l'ancien château de la JOYEUSE-GARDE". Cette observation pourrait confirmer l'hypothèse, déjà avancée par certains érudits, d'une réutilisation moyenâgeuse d'un site déjà reconnu et occupé à des époques antérieures.

## 5 - CONCLUSIONS :

Si l'empreinte au sol de JOYEUSE-GARDE se laisse peu à peu restituer et interpréter, il faut bien convenir que l'exploration méthodique de ce vaste ensemble est lente et qu'elle pose à tout instant des problèmes difficilement solubles par le faible potentiel dont dispose actuellement l'"Association des Amis du Château". Les résultats acquis sont, toutefois, fort encourageants puisqu'ils confirment en tous points la compacité présumée de la forteresse et le très grand intérêt qu'elle présente, pour l'Archéologie et l'Histoire locales, par la superposition probable des périodes d'occupation qu'elle laisse d'ores et déjà entrevoir.

.../...

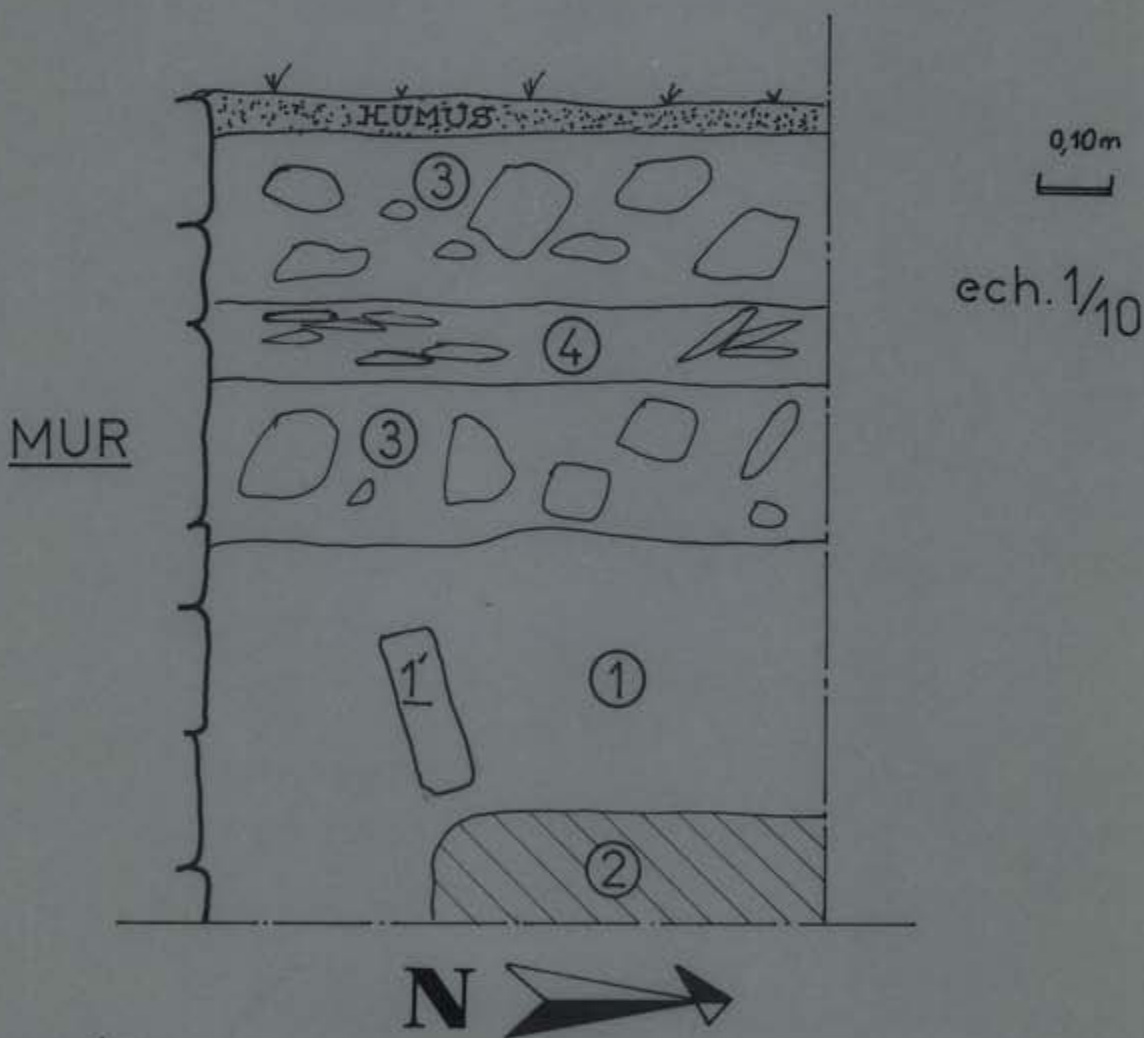
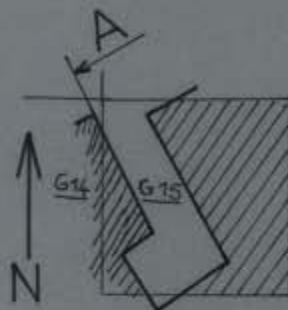
Pour l'avenir immédiat, un gros effort serait à accomplir pour assurer au chantier une présentation décente en débroussaillant les zones périodiquement envahies par une végétation buissonnante, en déblayant les rejets de fouilles, en poursuivant la consolidation des murailles et, éventuellement, en mettant en valeur certaines des salles décapées au cours des campagnes antérieures.

Pour la suite des recherches, il reste à former le souhait que l'oeuvre entreprise puisse être poursuivie jusqu'à ce que des réponses satisfaisantes puissent être apportées aux grandes interrogations qu'appelle encore ce célèbre haut-lieu, en particulier :

- l'époque précise de sa construction,
- sa destination et son appartenance initiales,
- les événements dont il a été le théâtre,
- les causes et les circonstances de sa destruction par arasement systématique.

Stratigraphie banquette EST

coupe suivant A



Légende :

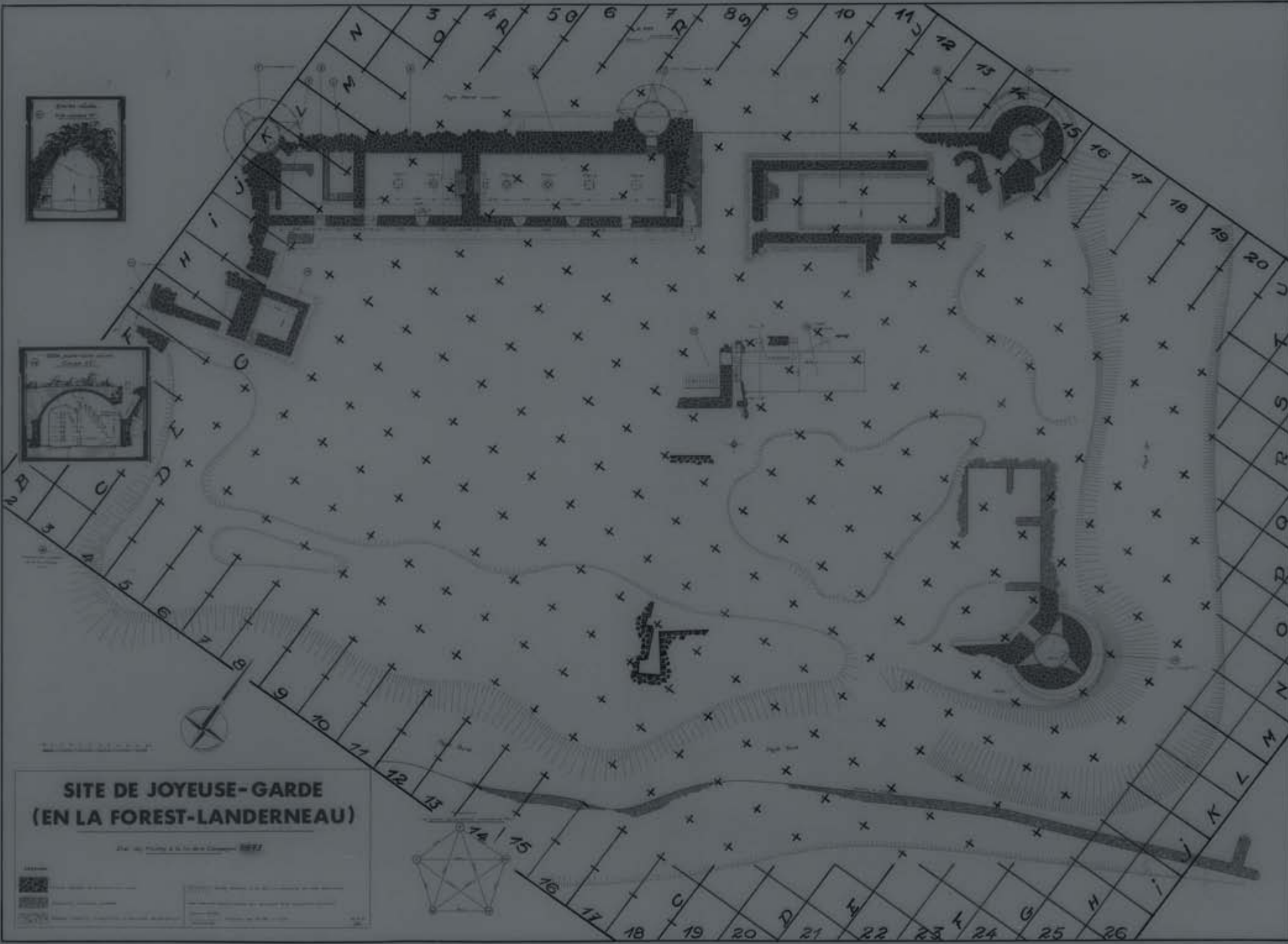
- ①: terre glaise, dure, ocre .
- ①': cavité faite par du bois décomposé
- ②: terre marron foncé
- ③: éboulis
- ④: ardoises & chaux



# SITE DE JOYEUSE-GARDE (EN LA FOREST-LANDERNEAU)

Plan de l'Église et de la Chapelle - 1871

Échelle 1:1000  
N

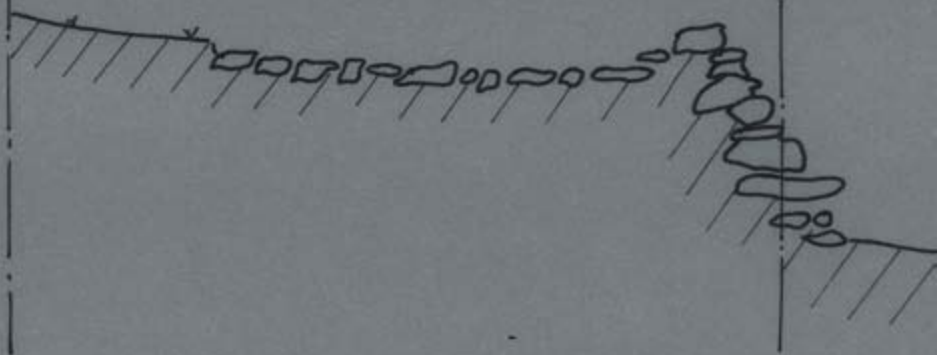


JOYEUSE-GARDE

GH



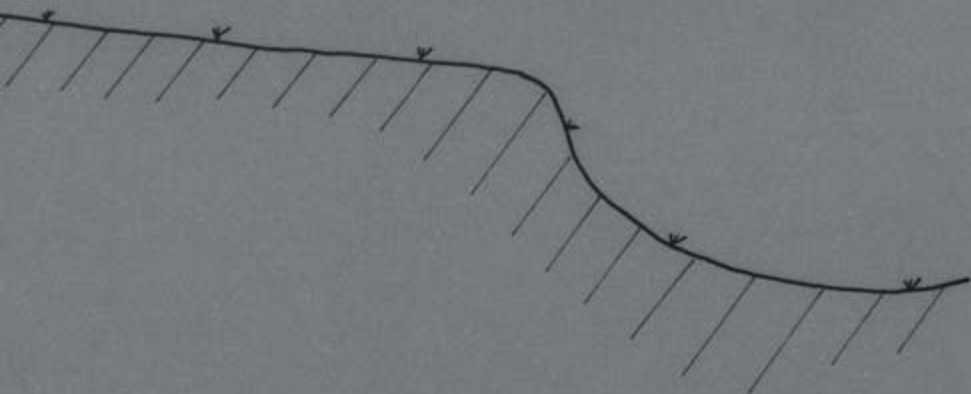
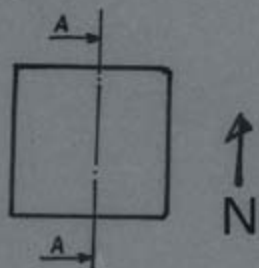
FG





CARRE **G** 15 - coupe AA -

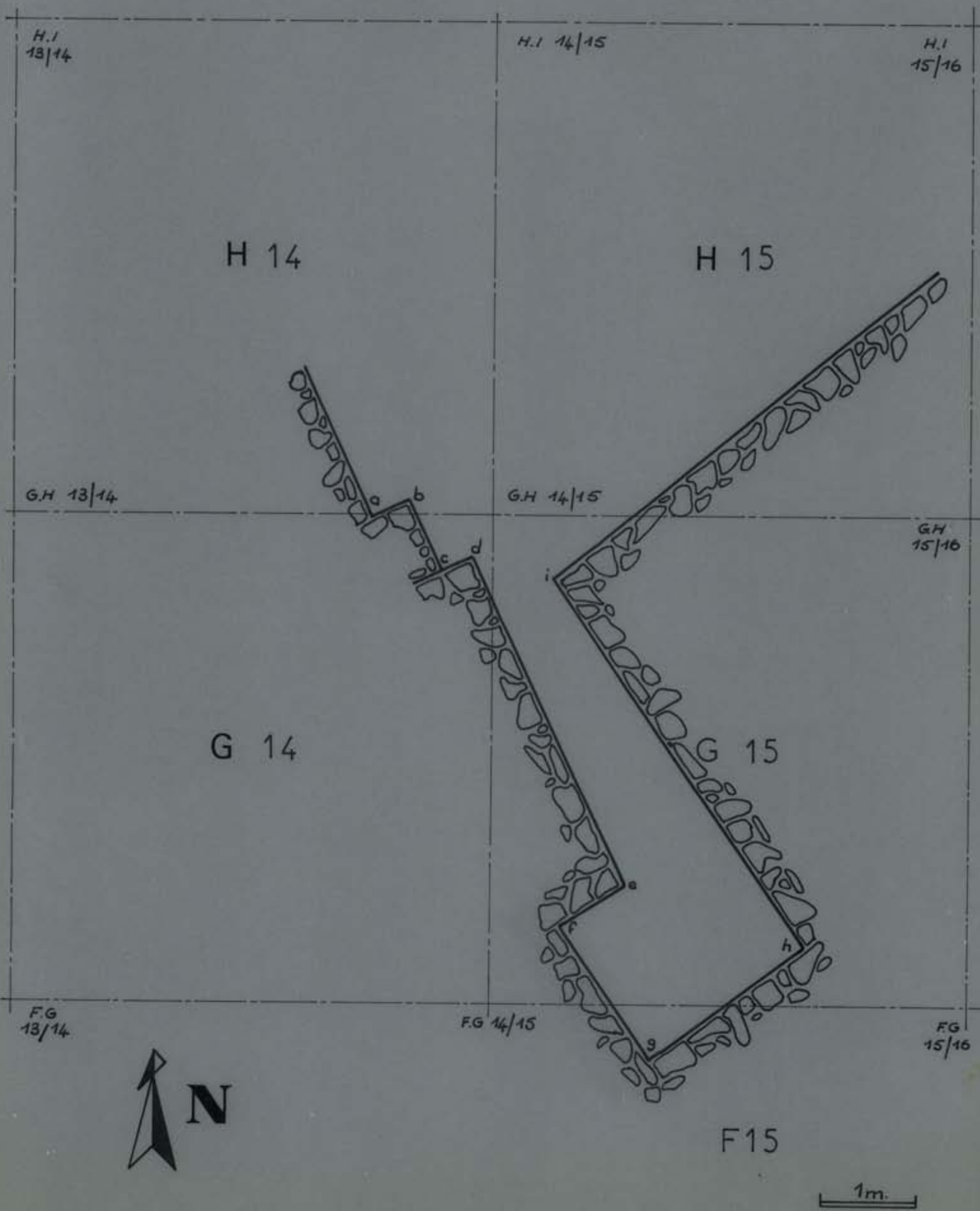
état: début campagne 75



ech. 1/50°

1m

JOYEUSE - GARDE - sondage SUD - état 1975



La campagne effectuée du 25 Août au 13 Septembre 1975 a été consacrée :

- à l'achèvement du déblaiement de la Cave, dont la technique de réalisation à partir d'une tranchée ouverte se laisse maintenant reconstituer aisément.
- à la mise en place des éléments d'une trame de WHEELER à orientation cardinale.
- au sondage d'un carreau caractéristique de cette trame au recoupement de la courtine Sud (carré G.15), qui a permis de mettre au jour un couloir biseauté accédant à un petit poste de surveillance ou de défense surplombant le fossé.
- à un décapage de surface dans 2 carreaux de la zone centrale (carrés K.13 et K.14), avoisinant à la fois l'accès à la Cave et le trou maçonné démasqué en 1973. Ce décapage laisse apparaître la souche d'une muraille sèche, qui constitue vraisemblablement la limite Sud de la pièce pourvue de la cheminée dégagée en 1973 dans l'une des branches de murailles en équerre bordant l'escalier Ouest de la Cave.

Outre de nombreux éléments de poteries et les habituelles ardoises de couverture percées d'un trou carré, les rejets des fouilles effectuées dans les nouvelles zones sondées ont livré quelques éclats de tuiles épaisses, généralement inclus dans la maçonnerie de blocage éboulée ; la présence répétée de ces fragments de tuiles, dont LE MEN signalait déjà l'existence dans sa "Statistique monumentale" de 1875, pourrait indiquer une réutilisation médiévale d'un site déjà reconnu et occupé à une époque antérieure. Parmi les éléments intéressants recueillis dans les déblais de la Cave figurent, avec la calotte sphérique d'un boulet de pierre retrouvée en 1974, une hémisphère éclatée de grès blanchâtre d'un diamètre de 35 mm et un bouton rustique grossièrement découpé dans une plaquette de schiste gris percée de 2 trous.

---